La vie du village

Bien Vivre à Jugeals-Nazareth

Notre bureau adresse ses meilleurs vœux à tous les habitants en cette nouvelle année. Nous espérons que 2021 voit progressivement un retour à un climat plus serein permettant la reprise des activités associatives. A l'heure où nous formulons ce vœu, le contexte est encore trop incertain pour vous annoncer la date de l'assemblée générale de Bien-Vivre à Jugeals-Nazareth : cette dernière sera très certainement décalée par rapport aux années précédentes. Dans l'attente de vous retrouver, voici pour information une présentation de l'association et de ses activités:

Notre village a une très riche histoire et il renferme de nombreux trésors tant naturels qu'architecturaux : c'est une richesse qui contribue au cadre de vie de ses habitants ! L'association Bien-Vivre à Jugeals-Nazareth (loi 1901), a pour mission de mettre en valeur, promouvoir, défendre et transmettre tous ces atouts!

- Animation des Journées du Patrimoine (3ème week-end de septembre)
- Découverte du patrimoine (bâti, naturel, ...) et organisation de circuits thématiques ou autres visant à valoriser notre commune (Parcours Terrà Aventura à l'étude)
- Projet de restauration du petit patrimoine communal (fontaines, lavoir, stèles et croix, ...).
- Organisation de conférences à thème, d'expositions (histoire, patrimoine naturel et bâti, qualité de vie, environnement, ...)
- Actions de veille citoyenne et information des habitants (Principal dossier en cours : Contournement de Noailles ...)
- Moments de convivialité favorisant liens intergénérationnels Pour toute information, envie de participer ou nous rejoindre :

Téléphone: 06.70.35.55.90

Courriel: bienvivre-jugealsnazareth@gmail.com

Page Facebook: https://www.facebook.com/Bien-Vivre-à-Jugeals-

Nazareth-486091205084295/

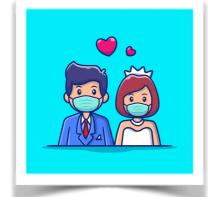
Le bureau de l'association

Information publication état civil

Certains d'entre vous m'ont fait part du souhait que nous publiions nominativement les évènements état civil sur notre commune.

Jusqu'à présent nous publions chaque année le nombre de naissances, de mariages et de décès sous forme de tableaux.

La publication nominative est interdite par la loi sans l'accord des intéressés ou de la





Dans un souci d'égalité de traitement entre les familles et de respect de la loi, dorénavant les administrés qui souhaiteront que soit publié l'état civil les concernant, sont priés de communiquer les informations à la mairie. Christian POULVELARIE, adjoint en charge de la communication, ouvrira une rubrique spécifique état civil dans le bulletin.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous!

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Mairie

Téléphone : 05 55 85 90 53 Fax: 05 55 85 58 75

Mail: mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr Site: www.jugeals-nazareth.fr

Monsieur le Maire : 06 45 12 48 74

Horaires d'ouverture :

Lundi: 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30 Mardi: 8h à 12h Mercredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h Jeudi: 8h à 12h Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h **Cantine**: 05 55 85 97 96

Garderie: 05 55 85 92 60 Centre de loisirs: 06 76 15 76 59

INFORMATIONS UTILES

MAISON MÉDICALE

Médecin généraliste

Elisabeth BOUSSEYROUX-LAMAGAT

05 55 85 95 76

Médecin de garde: 15

Infirmière Catherine CLAUZEL-RUBELLIN

06 80 02 04 00

Orthophoniste

Laurence ORRETEGUY: 06 89 07 03 97

Praticienne en psychothérapie

Claudine DELBOS: 06 14 75 54 46

Sophrologue certifiée Christelle LAPLACE: 06 75 39 82 16

Reflexologue plantaire

Chrystele FRUCTUOSO: 06 88 59 64 65

Cabinet infirmières

Carole NEGRET: 06 48 31 09 54 **Stéphanie MARQUES:** 06 83 29 95 27

Assistantes maternelles

Sandra RENAULT La Borie Basse 06 83 03 17 26

Jocelyne DUHIN La Brande

06 22 53 15 31

Brigitte TILLET 724, route de La Brande. 06 08 35 76 98

Assistante sociale

Valérie SEGURA: 05 19 07 83 20

Famille d'accueil personnes âgées :

Lysiana JEGAT: 05 87 43 92 90

SAMU: 15. POMPIERS: 18

GENDARMERIE: 17 ou 05 55 86 08 12

SAUR: 05 81 91 35 05

ERDF DEPANNAGE ELECTRICITE: 0 972 675 019

Trésorerie de Malemort et Beynat :

05 55 92 06 00

ACCUEIL DE LA PAROISSE

Presbytère Saint-Martin: 05 55 24 10 82 Presbytère Saint Cernin: 05 55 24 07 70

Le Bulletin





Le mot du Maire Gérard BAGNOL

Nous voilà enfin en 2021, en espérant vivement que cette nouvelle année nous apporte plus de sérénité et de sécurité

À cette occasion et dans ce contexte, plus que jamais, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité, en ayant une pensée particulière pour ceux qui sont souffrants ou isolés. En cette période nous devons redoubler de courage et de solidarité en prenant soins de nous et des personnes qui nous entourent.

L'année 2020 a été marquée aussi et encore malheureusement par des actes de violence et de barbarie. Souhaitons et œuvrons ensemble pour la tolérance et la paix chez nous, en France et dans le monde.

Espérons vivement que notre collectivité, notre école et nos associations retrouvent le plus rapidement possible un fonctionnement normalisé. Même si nous avons pu réaliser les investissements prévus, il n'en demeure pas moins que cette situation nous retarde dans certains projets municipaux.

L'année 2021 sera encore une année d'élections, en effet le scrutin des cantonales et régionales prévu en mars se tiendra très certainement en juin, si la situation sanitaire le permet.

Comme pour le repas des ainés, nous sommes contraints d'annuler la cérémonie des vœux. S'agissant du CCAS, la décision prise par celui-ci de remplacer le repas par un colis gourmand a été je pense apprécié. J'en profite pour vous dire que le Conseil d'Administration a été sensible aux nombreux remerciements de votre part qui nous sont remontés en mairie ou adressés personnellement. Bien que nous ayons déjà communiqué dans un compte rendu sur la composition des membres du CCAS, nous avions omis de le préciser sur notre site internet, c'est chose faite. Pour rappel voici sa composition : pour les élus, le Maire, la vice-présidente Marie France Daigurande, Aline Ceret, Nathalie Réveillère, Maria Da Silva et Franck Valet. Pour les non élus, Martine Baudouin, Jean Claude Claverie, Danielle Chapapria, Jacqueline Daurat et Catherine Rubelin.

Comme Richard Landraud vous l'a précisé dans le dernier bulletin, 2021 verra l'arrivée de la fibre optique sur notre commune. Grace au pylône installé par TDF sur une parcelle de la commune, nous permettant d'encaisser un loyer annuel de 6000 €, va y être installée aussi en complément de Free une antenne relais Orange pour les mobiles. Cela va permettre d'améliorer la couverture, très insuffisante à ce jour.

Je vous réitère mes meilleurs vœux pour 2021!



Le Maire, Gérard Bagnol